

VOD : La purge du droit de préemption du locataire commercial - Anne MUZART & William HOUDOUX

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,07 jour(s) soit 0,5 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs

Prérequis

- Pratique courante des ventes immobilières

Objectifs

- Identifier le champ d'application du dispositif de préemption du locataire commercial
- Comprendre les difficultés induites par le texte législatif qui institue ce droit, et comment les traiter
- Découvrir les différentes sanctions et conséquences du non-respect de ces dispositions
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "La purge du droit de préemption du locataire commercial"

Durée : 30 min

Les bonnes pratiques à adopter en cas de vente d'un immeuble loué en bail commercial au regard du droit de préemption du locataire par Me Anne MUZARD et M. William HOUDOUX pour INAFON

- En quoi consiste le dispositif ?
- Ce droit de préemption est-il d'ordre public ?
- Quel est le titulaire du droit de préemption ?
- Quelles opérations sont susceptibles de rentrer dans le champ du droit de préemption ?
- Tous les types d'actifs loués sont-ils concernés par la préemption ?

- Quels sont les cas expressément exclus par le législateur ?
- Quelles est la procédure de purge du droit de préemption du locataire commercial ?
- Quels sont les risques et sanctions attachées à l'omission ou à l'erreur dans la purge de ce droit de préemption ?
- Quelles solutions sont à la disposition du praticien en cas de doute quant à l'interprétation des textes ?

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"